

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.
Absents excusés : Pauline CARRON, Michel GIRONDE et Marianne FUSADE

Approbation du PV du 03 mars 2023

Décision du Maire :

Le Conseil Municipal valide les décisions prises par le Maire pour remédier aux problèmes posés suite à l'arrêt maladie des personnels administratifs.

Les permanences de l'agence postale sont assurées par Mme Christine Motte, recrutée comme agent contractuel de remplacement. L'agence postale est ouverte tous les jours de 09h15 à 11h45, sauf le samedi temporairement.

La mairie sera ouverte à partir du mercredi 05 avril, tous les jours de 09h à 12h, sauf le samedi.

Le Maire et les adjoints assureront une permanence le samedi matin.

Il a été fait appel au service de remplacement du centre de gestion de la fonction public, afin de pallier momentanément à l'absence des personnels et un agent est mis à notre disposition 1 jour par semaine, jusqu'à fin avril.

Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs et de procéder à la création d'un poste d'agent administratif supplémentaire de 17h30 / semaine.

Travaux :

La clôture, limite de propriété communale – école, va être effectuée. Les travaux sont confiés à l'entreprise Treuillet, pour un montant de 5 637€ HT.

MAM – GITE :

Suite aux réunions de chantier, il est convenu de procéder à la démolition des cloisons, se situant au niveau du grenier, afin d'alléger l'ensemble de la structure porteuse.

Il est également convenu de conserver les colombages, dégagés suite aux démolitions au niveau de la pièce centrale de vie.

Ces décisions entraîneront des modifications au niveau des prix des marchés. Une demande de modification de branchement a été faite auprès d'ENEDIS pour le déplacement du compteur électrique, afin de le déposer à l'extérieur, voir en limite de propriété.

Questions diverses :

Le cabinet infirmier est libre à ce jour. Il est disponible à la location, à compter du 01 avril, au 13 bis, place des Fils du Lion.